



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DOWSIL 62 LV ADDITIVE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DOWSIL 62 LV ADDITIVE
Numéro du produit 65487
UFI UFI: GE9X-00PX-D003-W4X7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Régulateur de processus Additif

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No. 65487

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé
Dangers pour la santé humaine Eye Dam. 1 - H318
Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Mentions de danger	EUH208 Contient du C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix). Peut produire une réaction allergique. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.
UFI	UFI: GE9X-00PX-D003-W4X7
Contient	ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED, ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

2.3. Autres dangers

De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air. Eviter le contact avec les matières suivantes: Eau Alcools. Acide. Bases. Oxydants. Ce produit contient une substance classée PBT. Ce produit contient une substance classée vPvB. La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED Numéro CAS: 84133-50-6 Polymère Estimation de la toxicité aiguë (orale) :> 412 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :> 2800 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) :1.06 mg/lPoussières/brouillard4 heures	= 4.0 - <= 4.6 %
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318	

DOWSIL 62 LV ADDITIVE**ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED****= 4.0 - <= 4.6 %**

Numéro CAS: 68131-40-8

Polymère

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :> 412 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :> 2800 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) :1.06 mg/lPoussières/brouillard4 heures

Classification

Acute Tox. 4 - H302

Acute Tox. 4 - H332

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Dam. 1 - H318

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE**>= 0.018 - <= 0.065 %**

Numéro CAS: 556-67-2

Numéro CE: 209-136-7

Facteur M (chronique) = 10

Substance extrêmement préoccupante (SVHC).

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :> 4800 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) :36 mg/l4 heuresPoussières/brouillard

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :> 2400 mg/kg

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Repr. 2 - H361f

Aquatic Chronic 1 - H410

DOWSIL 62 LV ADDITIVE**C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)****<= 0.0013 %**

Numéro CAS: 55965-84-9

Numéro CE: 611-341-5

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120764691-48-XXXX

Facteur M (aigu) = 100

Facteur M (chronique) = 100

ETA: Estimation de la toxicité aiguëOrale64mg/kg

ETA: Estimation de la toxicité aiguëCutanée92.4mg/kg

ETA: Estimation de la toxicité aiguëInhalatoire0.171mg/l4heurePoussières/brouillard

Skin Corr. 1C - H314

>= 0.6%

Skin Irrit. 2 - H315

0.06 - < 0.6 %

Eye Irrit. 2 - H319

0.06 - < 0.6 %

Skin Sens. 1A - H317

>= 0.0015 %

Eye Dam. 1 - H318

>= 0.6 %

Classification

Acute Tox. 3 - H301

Acute Tox. 2 - H310

Acute Tox. 2 - H330

Skin Corr. 1C - H314

Eye Dam. 1 - H318

Skin Sens. 1A - H317

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Information générale**

Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

Inhalation

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Laver les vêtements et nettoyer les chaussures soigneusement avant leur réutilisation. Consulter un médecin si une gêne persiste. Prévoir une douche de sécurité à proximité du poste de travail.

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer à rincer pendant 30 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Peut provoquer un essoufflement similaire à celui de l'asthme.

Contact cutané Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldehyde Oxydes des substances suivantes: Silicium. Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Evacuer la zone.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Précautions pour la protection de l'environnement Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air. Eviter le contact avec l'eau. Alcools. Humidité. Acides. Bases. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Éviter tout contact avec l'eau. Protéger de l'humidité. Eviter tout déversement. Éviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Les résidus restants dans les conteneurs vides peuvent être dangereux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker seulement dans des conteneurs correctement étiquetés. Ce produit dégage lentement de l'hydrogène au stockage. Ne pas stocker près de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Stocker à l'écart des produits suivants: Eau, humidité. Oxydants puissants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

Commentaires sur les composants Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE (CAS: 556-67-2)

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 73 mg/m³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 73 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 13 mg/m³ Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.7 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 13 mg/m³
PNEC	- eau douce; 0.0015 mg/l - eau de mer; 0.00015 mg/l - Sédiments (eau douce); 3 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.3 mg/kg - Sol; 0.54 mg/kg - Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix) (CAS: 55965-84-9)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.02 mg/m³ Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.04 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.02 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.04 mg/m³ Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.09 mg/kg/jour Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 0.11 mg/kg/jour
PNEC	eau douce; 3.39 µg/l eau de mer; 3.39 µg/l Station d'épuration des eaux usées; 0.23 mg/l Sol; 0.01 mg/kg/jour rejet intermittent; 3.39 µg/l Sédiments (eau douce); 0.027 mg/kg/jour Sédiments (eau de mer); 0.027 mg/kg/jour

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Caoutchouc butyle. Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polyéthylène. Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Polyéthylène chloré (CPE) Epaisseur: > 0.35 mm Ne pas utiliser les moyens suivants: Alcool polyvinylique (PVA). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à vapeurs organiques. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Blanc.
Odeur	Légère.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 7.4
Point de fusion	Indéterminé.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 65°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	> 101°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable. Liquide
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	33.32225 hPa
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	1
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Indéterminé.
Coefficient de partage	Indéterminé.

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	> 100°C
Viscosité	1900 mm ² /s @ 77°F
Propriétés explosives	Indéterminé.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Non applicable. Liquide
Poids moléculaire	Indéterminé.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants. De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air. Eviter le contact avec l'eau. Alcools. Acide. Bases. Métaux. Produits de décomposition dangereux seront formés à des températures élevées.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Humidité.
---------------------	-----------

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Oxydants puissants.
------------------------	---------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldéhyde Oxydes des substances suivantes: Carbone. Silicium.
-------------------------------------	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Indications (DL₅₀ orale)	Indéterminé. Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. DL ₅₀ > 4000 mg/kg, Orale, Rat Valeur estimée.
ETA orale (mg/kg)	5 378,03
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Indications (DL₅₀ cutanée)	Indéterminé. Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. DL ₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin Valeur estimée.
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
Indications (CL₅₀ inhalation)	Indéterminé.
ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	14,79
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut être légèrement irritant pour la peau. Rougeurs. Assèchement et/ou gerçures. Démangeaisons.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Rejeter de petites quantités dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Pas d'information disponible.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Pas d'information disponible.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Contient une substance ou un groupe de substances qui peut nuire à la fertilité.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Aucune information disponible.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Pas d'information disponible.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicocinétique</u>	
Toxicocinétique	La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.
Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Peut provoquer un essoufflement similaire à celui de l'asthme.

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Peut être légèrement irritant pour la peau. Rougeurs. Démangeaisons.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 412,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion. DL₅₀ > 412 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 412,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2800 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Nocif par inhalation. CL₅₀ 1.06 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 1,5

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée. Rougeurs. Assèchement et/ou gerçures. Démangeaisons.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Homme

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires
Négatif.

Toxicité pour la reproduction

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Toxicité pour la reproduction - fertilité Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Nocif par inhalation.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Rougeurs. Assèchement et/ou gerçures. Démangeaisons.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion. DL₅₀ > 412 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2800 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Nocif par inhalation. CL₅₀ 1.06 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 1,06

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée. Rougeurs. Assèchement et/ou gerçures. Démangeaisons.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Homme

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Nocif par inhalation.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 4800 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2400 mg/kg, Cutanée, Rat

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 36 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat OECD 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la vapeur chez le rat à l'octaméthylcyclotérasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes utérins bénins) dans l'utérus de femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (700 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si ces effets se produisaient par des voies pertinentes pour l'homme. Une exposition répétée au D4 chez le rat a entraîné une accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de cette découverte pour l'homme est inconnue.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Susceptible de nuire à la fertilité. Etude sur deux générations - , Inhalatoire, Vapeur, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement Tératogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour le développement: - : , Inhalatoire, Vapeur, Lapin

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 100 mg/kg, Orale, Rat Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 1mg/l/6h/d , Inhalatoire, Vapeur, Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 200 mg/kg, Cutanée,

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Toxicocinétique	La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.
Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
Considérations médicales	Octaméthylcyclotétrasiloxane administré à des rats par inhalation à des concentrations de 500 et 700 ppm a entraîné une diminution statistiquement significative du nombre de petits nés et la taille de portée vivante dans les deux les première et deuxième générations. Accouplement et de fertilité indices prolongées cycles oestriques, et une diminution a été observée après exposition à 700 ppm dans la deuxième génération seulement. Il y avait augmenté également de l'incidence des livraisons de la progéniture se étendant sur une période de temps exceptionnellement longue (dystocie). Les résultats d'une étude sur l'exposition par inhalation de vapeur répétée deux ans à des rats de l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes bénigne de l'utérus) dans l'utérus des femelles. Cette constatation a eu lieu à la plus forte dose d'exposition (700 ppm) seulement. Les études menées à ce jour ne ont pas démontré que ces effets se produisent par des voies qui sont pertinents pour les humains. Basé sur les informations disponibles sur son potentiel de causer des dommages à la santé humaine, Santé Canada, dans une évaluation préalable 2008, a conclu que l'octaméthylcyclotétrasiloxane ne pénètre pas dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions qui constituent ou pourraient constituer un danger au Canada à la vie humaine ou http://www.ec.gc.ca/substances/ese/eng/challenge/batch2/batch2_556-67-2.cfm de santé). L'exposition répétée chez le rat à D4 abouti à ce qui semble être l'accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine la pertinence de cette conclusion aux humains est inconnue.

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	64,0
Espèces	Rat
Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 64 mg/kg, Orale, Rat Toxique en cas d'ingestion.
ETA orale (mg/kg)	64,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	92,4
Espèces	Lapin
Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ 92.4 mg/kg, Cutanée, Lapin Mortel par contact cutané.
ETA cutanée (mg/kg)	92,4

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL ₅₀ poussières/brouillards mg/l)	0,171
Espèces	Rat
Indications (CL₅₀ inhalation)	CL ₅₀ 0.171 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat Mortel par inhalation.
ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	0,171

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures. Lapin OECD 404
---	---

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Lapin
---	--

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
-------------------------------------	-------------------------------

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée. Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant. OECD 406
--------------------------------	--

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Données non-concluantes.
Essais de génotoxicité - in vivo	Aberration chromosomique: Négatif. Rat Aberration chromosomique: Négatif. Souris Essai du micronoyau: Négatif. Rat

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.
------------------------	--

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Fertilité - NOAEL 16.3 - 24.7 mg/kg, Orale, Rat P Fertilité - NOAEL (90d) 16.3 - 24.7 mg/kg, Orale, Rat F1 Fertilité, Etude sur deux générations - NOAEL (P) 2.8 - 4.4, (F1) 22.7 - 28, (F2) 35.7 - 39.1 mg/kg, Orale, Rat
Toxicité pour la reproduction - développement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour le développement: - NOAEL: 15 mg/kg, Orale, Rat Toxicité maternelle: - NOAEL: <= 3.95 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.
----------------------------------	---

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Exposition répétée STOT rép.	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. NOAEL (90 d) 16.3 - 24.7 mg/kg, Orale, Rat NOAEL (91 d) <=0.104 mg/kg, Cutanée, Rat NOAEL (91 d) 0.00034 mg/l, Inhalatoire, Rat
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicocinétique	La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.
Inhalation	Mortel par inhalation.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion.
Contact cutané	Mortel par contact cutané. Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 3.3 - 3.6 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 7.3 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 16 heures: > 1000 mg/l,

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 3.2 - 3.6 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 7.3 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 16 heures: > 1000 mg/l,

OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE

Toxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 96 heure: > 0.022 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 14 jours: > 0.0063 mg/l, Cyprinodon variegatus
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE ₅₀ , 96 heures: > 0.0091 mg/l, Mysidopsis bahia (opossum shrimp) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE ₅₀ , 48 heures: > 0.015 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. ErC50, 96 heures: > 0.022 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. EC10, 96 heures: >= 0.022 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

NOEC	0.001 < NOEC ≤ 0.01
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	10
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 93 jours: >= 0.0044 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 21 jours: 0.0079 mg/l, Daphnia magna

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Toxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)L₅₀	0.001 < C(E)L ₅₀ ≤ 0.01
Facteur M (aigu)	100
Toxicité aiguë - poisson	CE ₅₀ , 96 heures: 0.22 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 0.1 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 0.0052 mg/l, Skeletonema costatum (marine diatom) OECD 201 NOEC, 48 heure: 0.00049 mg/l, Skeletonema costatum (marine diatom) OECD 201
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heure: 7.92 mg/l, Boues activées OECD 209
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Facteur M (chronique)	100
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 28 jours: 0.098 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OCED 215
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jour: 0.004 mg/l, Daphnia magna OECD 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation > 60%: 28 jours OECD 301F

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation > 60%: 28 jours

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Persistance et dégradabilité Le produit devrait être lentement biodégradable.

Stabilité (hydrolyse) pH7 - Demi-vie, TD₅₀ : 3.9 jour @ 25°C
OECD 111

Biodégradation - Dégradation 3.7%: 28 jour
OECD 310

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - >60%: 28 jours
OECD 301D

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

Potentiel de bioaccumulation FBC: 29, Valeur estimée.

Coefficient de partage log Pow: 2.72 Valeur estimée.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Potentiel de bioaccumulation FBC: 29, Poissons Valeur estimée.

Coefficient de partage log Pow: 2.72 Valeur estimée.

OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.
FBC: 12400, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Coefficient de partage log Pow: 6.49

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Potentiel de bioaccumulation FBC: 3.6,

Coefficient de partage log Pow: -0.71 - 0.75 OECD 107

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

Tension de surface 25.2 dyn/cm @ 024°F

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Mobilité Aucune information disponible.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Mobilité Pas d'information disponible.

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE

Mobilité Pas considéré mobile.

Coefficient d'adsorption/désorption - Koc: 16596 @ 20°C

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Mobilité Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit contient une substance classée vPvB. Ce produit contient une substance classée PBT.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance est classée PBT. Cette substance est classée vPvB. L'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le PBT et le vPvB. Au Canada, le D4 a été évalué et jugé conforme aux critères PiT. Cependant, le D4 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D4 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D4 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D4 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Autres effets néfastes

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

Autres effets néfastes

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Autres effets néfastes

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE

Autres effets néfastes

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Autres effets néfastes

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général

Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 70 Numéro d'entrée: 3

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Eye Dam. 1 - H318: Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 3 - H412: Méthode par le calcul.
 EUH208: Méthode par le calcul.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

24/04/2023

DOWSIL 62 LV ADDITIVE

Numéro de version	1.000
Numéro de FDS	65487
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H310 Mortel par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H330 Mortel par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H361f Susceptible de nuire à la fertilité. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix). Peut produire une réaction allergique.
Signature	Lisa Bland

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.